

ORGANISATION EXERCICE D'EVACUATION



ORGANISATION EXERCICE EVACUATION REFERENCE : F0004

Durée : 2h

- Le moment de réalisation de l'exercice est adaptable selon votre organisation et vos besoins (soirée, tôt le matin, nuit,...).

Réglementation code du travail

- **Article L4121-1** : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.
- Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Inscription au registre de sécurité.

OBJECTIFS

- Contrôler la bonne compréhension et l'application des consignes d'évacuation, de sécurité incendie,
- Identifier les points d'amélioration et de perfectionnement des consignes d'évacuation.

PROGRAMME

- Prise de contact, définition du scénario de l'exercice,
- Réalisation de l'exercice - évacuation totale du site
- Débriefing sur les points à perfectionner,
- Enregistrement dans le registre de sécurité.

PUBLIC

- Tout public, évacuation de tous les salariés présents sur site,
- Aucun prérequis.

Formateur : Maxime BACQUET, sapeur-pompier professionnel en activité, intervenant en prévention des risques professionnels.





70% des entreprises victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent

1 Français sur 3 n'est pas au courant des mesures incendie dans son entreprise

59% des employés souhaiteraient plus de mesures de prévention incendie dans leur entreprise.

Source : « Règles de sécurité d'un ERP » Service Public, site officiel de l'administration française, 2017

Scénario se rapprochant d'une situation réel, avec un générateur de fumée.

A l'issue de l'exercice, débriefing afin d'identifier les points à améliorer.



www.msecu.fr | 06 79 63 43 65 | contact@msecu.fr